

GOMEZ Lou

IUT D'AIX-MARSEILLE

Département Carrières Sociales option Gestion Urbaine

Promotion 2016 - 2018



Le complexe sportif municipal Georges Carcassonne
Des sociabilités cloisonnées



Table des matières

<i>Introduction.....</i>	<i>2</i>
<i>Date de construction et évolution dans le temps des infrastructures du complexe sportif Geores Carcassonne.....</i>	<i>3</i>
<i>Frise chronologique et légende du plan</i>	<i>4</i>
 <i>Partie I : Un complexe sportif propice aux échanges</i>	 <i>6</i>
1) <i>Qui pouvons-nous rencontrer dans ce lieu ?</i>	<i>6</i>
2) <i>Un complexe attractif aux multiples avantages</i>	<i>7</i>
3) <i>Le complexe Carcassonne est un lieu où l'on se retrouve et où l'on échange</i>	<i>10</i>
 <i>Partie II : Un lieu qui favorise la sociabilité « entre soi », et où l'on voit émerger des tensions.</i>	 <i>15</i>
1) <i>Une sociabilité entre pairs : la notion d'entre soi.....</i>	<i>16</i>
2) <i>Comment ce lieu favorise la sociabilité entre pairs?</i>	<i>17</i>
3) <i>Des tensions qui naissent de l'entre soi.....</i>	<i>22</i>
4) <i>La domination masculine et la sociabilité entre individus de même sexe</i>	<i>24</i>
 <i>Conclusion.....</i>	 <i>26</i>

Introduction

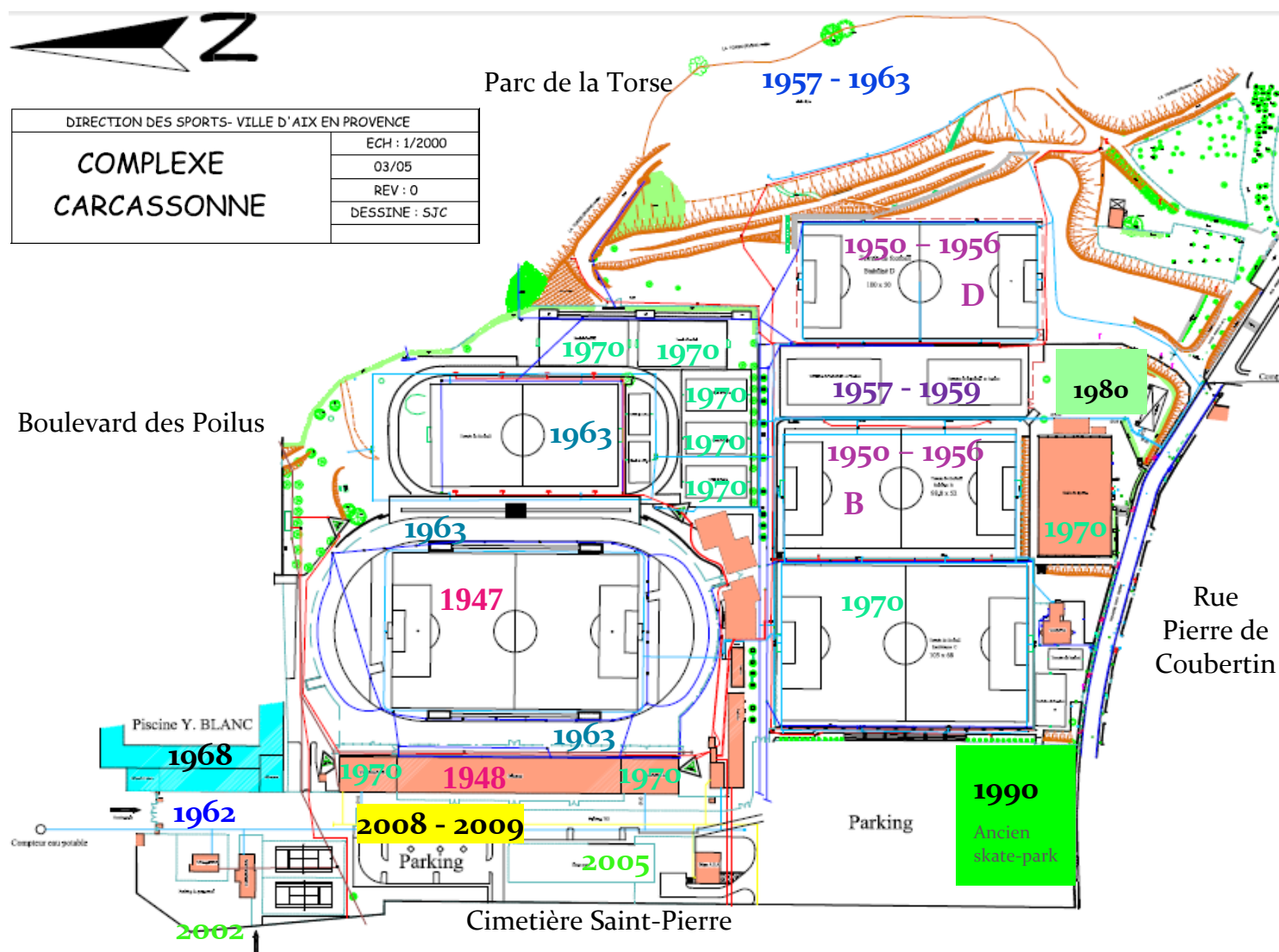
A l'origine, le complexe sportif municipal Georges Carcassonne fut nommé ainsi en hommage à la prestigieuse famille Carcassonne qui possédait un grand magasin de tissu, non loin du palais de justice. Autrefois situé à l'écart de la ville d'Aix-en-Provence, sur l'ancien champ de Mars qui accueillait à l'époque les défilés et les prises d'armes militaires, il est désormais une partie intégrante de la ville et constitue l'un des pôles dynamiques de celle-ci. C'est à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, que le projet de créer un complexe sportif vit le jour.

L'évolution ascensionnelle du lieu et l'agencement, que l'on pourrait croire anarchique, de ses infrastructures me paraissaient comme un défi à relever et c'est poussée par mes prénotions, que je me dirigeai vers cet endroit que je savais public, fréquenté et source d'interactions. Dans mes souvenirs, beaucoup de jeunes se rejoignaient ici, pour jouer ou tout simplement partager du temps ensemble. Moi-même, il m'arrivait enfant, de m'amuser le temps d'une partie de football, avec des jeunes que je ne connaissais pas et de me lier d'amitié avec ceux que je retrouvais. Y a-t-il toujours autant d'enfants, d'adolescents mais aussi d'adultes qui s'entraînent et se retrouvent sur ces terrains ? Le complexe est-il aussi accueillant que dans mes souvenirs ? Emane-t-il encore ce sentiment de convivialité qui autrefois m'enveloppait ?

Choisissant de recourir à l'anonymat pour ne pas provoquer de situations inédites au sein du complexe et pour préserver la sincérité des comportements observés, ma plus jeune sœur m'accompagnait le plus souvent et jouait au ballon avec moi lors de mes recherches empiriques. Il me semblait essentiel de nous fondre dans le décor pour ne pas éveiller les soupçons. En effet, je me sentais gênée de noter mes observations et il me paraissait indiscret de prendre des photos. Alors, me rendre complice des sportifs en pratiquant moi-même une activité fut un moyen de ne plus me sentir intrusive. Participante incognito de l'action, je pus entrer en contact avec ceux-ci sans les brusquer et m'imprégner des récits que certains voulaient bien me conter. C'est ainsi qu'une jeune fille de 13 ans pratiquant l'athlétisme, un skateur d'une trentaine d'année considéré comme « le doyen du skate parc » tant il le connaissait, un boxeur âgé de 18 ans ainsi que tout un groupe de skateurs, ont bien voulu me faire partager leurs expériences vécues, au sein du complexe sportif Georges Carcassonne, mais aussi leurs idées concernant l'avenir de celui-ci. Un dernier entretien à la direction des sports située au Val-de-l'arc me permit de rencontrer deux

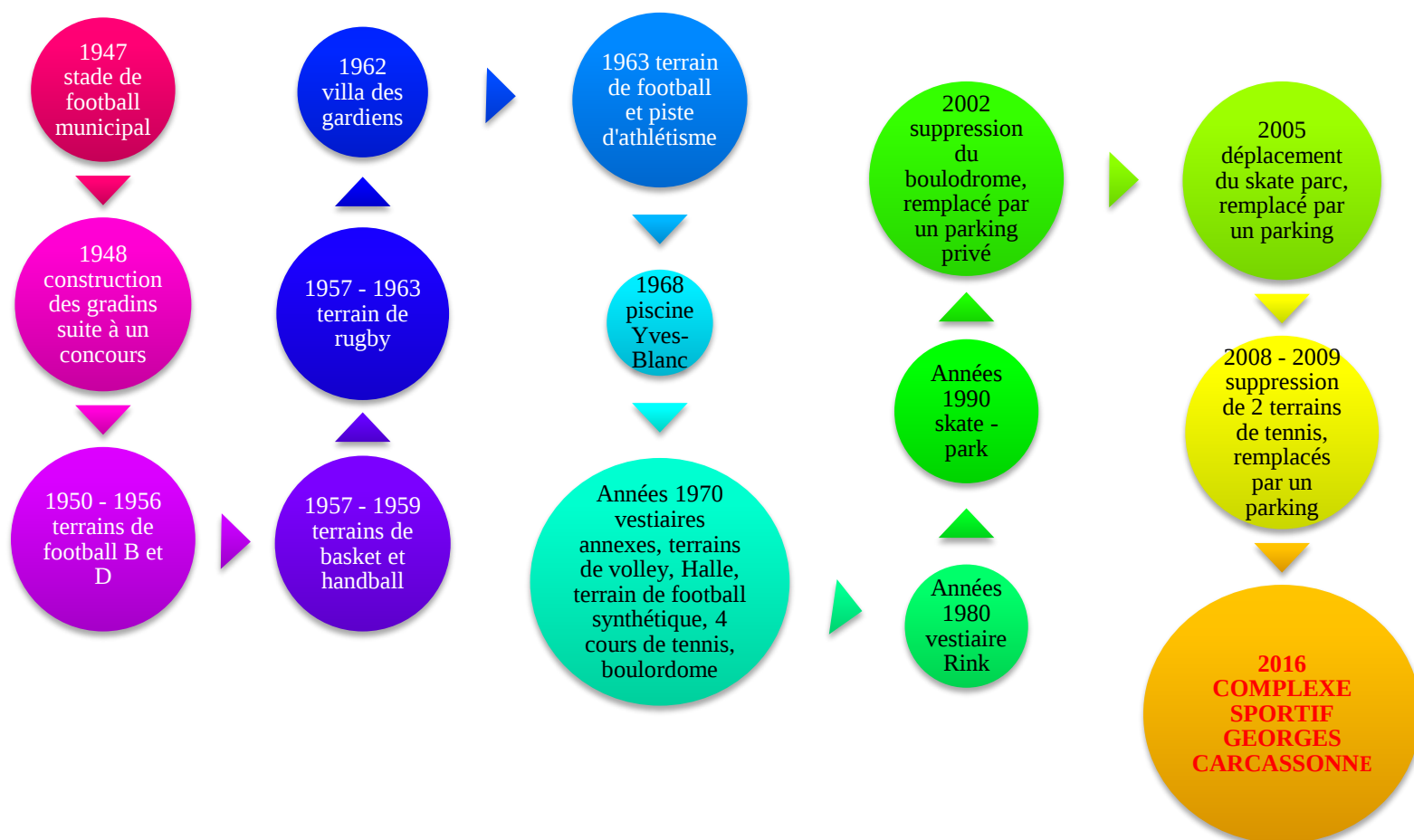
agents municipaux, l'un responsable en animations, subventions, prestations sportives et encadrement des publics et l'autre dessinateur de projets, s'occupant de la gestion des travaux et de la sécurité. Sans leur précieuse aide, je n'aurais sûrement pas pu redessiner l'évolution du complexe sur le plan et la frise chronologique que je vais vous présenter (plan qu'ils m'ont d'ailleurs gracieusement donné). En effet, si les informations concernant la construction des infrastructures de 1947 à 1963 sont issues des archives municipales d'Aix-en-Provence¹, celles datant des années 1960 ne proviennent exclusivement que de leur riche témoignage.

Date de construction et évolution dans le temps des infrastructures du complexe sportif Georges Carcassonne



¹ Archives municipales d'Aix-en-Provence : consultation le 03/11/16 du registre SPORT et TOURISME, articles 42, 43, 44, 45 et 46

Frise chronologique et légende du plan



Etudier ce plan permet de cerner l'agencement des infrastructures, qui au fil du temps, ont sculpté le paysage du complexe sportif. Celles-ci semblent s'être greffées au premier et principal stade de 1947 (inauguré en 1953), et la multiplication des terrains dans les années 1970 témoigne d'une diversification des pratiques sportives mais surtout d'une intensification de son activité. De plus, l'aménagement de trois parkings durant les années 2000 nous explique que le lieu a dû, et doit encore faire face à une fréquentation intense. Il a fallu, aux détriments des cours de tennis par exemple ou à celui l'ancien skate-park, se munir et accroître le nombre d'emplacements réservés au stationnement de véhicules, pour que tout le monde puisse trouver une place.

Pour que tout le monde ait une place ? Mais de quelle place parlons-nous ? Le complexe sportif se résumerait-il seulement à des places matérielles ? Nous traiterons cette question des plus fondamentales, tout au long de notre étude.

Si mon esprit n'avait jusque-là pas atteint ce seuil de réflexion, mes interrogations portaient plutôt sur ce phénomène d'attractivité : Pourquoi les gens se rendent-ils ici ? Qu'est que le complexe sportif peut leur apporter ? Est-ce un lieu où les individus se mélangent et interagissent entre eux ? Cette dernière question me poussa à formuler ce que je croyais être une problématique : « comment le complexe sportif rassemblait-il des jeunes issus de familles de catégories socio-professionnelles différentes ? » Car pour moi, si ce lieu était capable de réunir autant de personnes (jusqu'à 3700 personnes pour le stade principal), la mixité sociale serait alors au fondement de ses principes.

Cette pensée quelque peu naïve nous explique que spontanément, le sens commun a tendance à pencher vers l'idée que les complexes sportifs sont des lieux favorisant la sociabilité, ce qui est en partie vrai, et nous tâcherons de le démontrer par la suite.

Cependant, et c'est pourquoi j'ai qualifié cette première question de naïve, nous verrons **« comment le complexe sportif Georges Carcassonne, bien qu'il soit un lieu sujet à la convivialité et propice à divers échanges, favorise la sociabilité entre soi, faisant émerger ainsi la distinction de différents groupes et des tensions entre ceux-ci ? »**

Dans une première partie nous expliquerons comment ce lieu permet de créer des échanges et des interactions entre les individus. C'est au cours de la seconde partie que nous constaterons que certes le complexe sportif est un endroit convivial qui génère de la sociabilité, mais que cette sociabilité s'arrête à l'échelle du groupe dans lequel appartient l'individu, excluant de ce fait la mixité sociale, favorisant l'entre-soi et créant des tensions avec les autres groupes.

Les notions de sociabilité, d'entre-soi et de mixité sociale seront définies tout au long de notre argumentation.



Parking encombré de voiture sur l'ancien skate-park



Skateurs dans le skate-park de 2005

Partie I : Un complexe sportif propice aux échanges

1) Qui pouvons-nous rencontrer dans ce lieu ?

Le complexe sportif municipal est par définition un lieu de nature public, donc libre d'accès. On distingue cinq grands groupes d'individus se partageant le complexe sportif :

- **Les sportifs adhérents à un club**² : l'adhésion à une association ou à un club, offre la possibilité de recevoir un enseignement et de pratiquer un sport au sein de celui-ci.

- **Les sportifs titulaires d'une licence** (sous la délivrance d'un contrat médical) : celle-ci permet, en plus de faire un sport au sein d'un club ou une association, de participer aux compétitions de la fédération concernée dans l'ensemble du territoire (ex : Fédération Française de Football).

- **Les groupes scolaires et le centre aéré** : collèges, lycées, centres aérés ; à l'instar des clubs et des associations, ces groupes peuvent réserver des créneaux horaires sur le planning³ de la direction des sports, afin de pouvoir s'entraîner sur le/s terrain/s demandé/s.

- **Les usagers libres** sont les personnes qui n'appartiennent pas aux trois premières catégories. Comme le lieu est public, elles peuvent se rendre sur le complexe sportif pour s'entraîner, se promener librement ou tout simplement se reposer et regarder les sportifs.

Cependant les usagers libres ne peuvent accéder aux infrastructures telles que le stade principal, la salle de musculation, la Halle (gymnase), les vestiaires ainsi que les terrains de tennis, car il faut être titulaire d'une licence ou être adhérent à un club/association. De plus il arrive qu'un usager libre se voie dans l'obligation de laisser le terrain au groupe l'ayant réservé auparavant.

- Le gardien, les agents municipaux, les membres des bureaux des clubs ou des associations (secrétaires), mais aussi les agents d'entretiens et de nettoyage, les techniciens des bâtiments, les pompiers ; tous les individus **côtoyant ce lieu dans le cadre de leur profession** constituent une dernière catégorie présente sur le complexe.

² Voir bulletin d'adhésion à l'association Aix Athlé ANNEXE p.33

³ Emplois du temps et horaires ANNEXE p.36

Pour comprendre comment le complexe sportif favorise les échanges entre ces acteurs, il m'a fallu d'abord objectiver et découvrir pourquoi le complexe sportif est un lieu de rassemblement. A partir de mon observation j'ai pu constater, à l'aide d'une grille⁴ conçue pour chaque terrain, que le lieu était sujet à une activité et fréquentation intense. Pourquoi les gens s'y rendaient-ils ? D'où lui venait son succès ?

Afin de trouver des réponses, j'ai questionné un échantillon de 13 personnes⁵ pour savoir comment elles ressentaient l'ambiance qui émanait de ce lieu et pourquoi selon elles, le complexe était aussi fréquenté. Voici les raisons pour lesquels ce lieu attire autant de monde :

2) Un complexe attractif aux multiples avantages

Par sa **localisation** dans un premier temps, le complexe sportif Georges Carcassonne se démarque des autres complexes de la région. Se situant dans l'Iris de la Torse, au Sud-Est du centre-ville d'Aix-en-Provence, il est facile d'accès pour les citadins et les habitants des lotissements aux alentours⁶.

Ainsi, un basketteur âgé de 15 ans m'explique, au cours d'un entretien que : *« C'est le complexe sportif le plus proche du centre-ville, il est plus accessible en bus comparé aux autres. »*

En effet, pour les individu ne pouvant se rendre à pieds au complexe, celui-ci a l'avantage d'être desservi par les lignes de bus M1, M3, M3, 13 19, 110 (d'une fréquence de 10 à 15 min pour les bus de villes). La départementale D17 « Boulevard des Poilus » qui longe le complexe, permet à ceux se déplaçant en voiture et/ou venant d'autres communes plus éloignées, d'y accéder : si l'on vient d'Aix-en-Provence en quittant le Boulevard Carnot, mais aussi si l'on vient de la direction opposée (du Tholonet par exemple). Ainsi un skateur de 34 ans me décrit son itinéraire : *« Souvent lorsque je pars de Bouc Bel Air, je prends la petite route qui fait Luynes Aix, et après en rentrant je n'ai pas envie de me prendre les feux, les ronds-points donc je prends l'autoroute, c'est à peine plus long mais je ne m'arrête pas du coup c'est pareil, je pense, je consomme pareil. »* Il est vrai que l'autoroute A8 « la Provençale » reliant Aix-en-Provence et l'A7 « Côte

⁴ Grille d'observations ANNEXE p.30/31

⁵ Voir ANNEXE P.

⁶ Photo aérienne 2016 ANNEXE p.32

d'Azur », est un moyen rapide de se rendre au complexe sportif, si l'on emprunte la sortie du Val Saint André par exemple (environ 8 minutes en voiture).

Le complexe municipal est encadré par le cimetière Saint-Pierre (situé à l'Ouest du complexe en face de l'entrée principale, longeant l'Avenue des Déportés de la Résistance Aixoise) et par le parc de de la Torse (à l'Est et en contrebas de Carcassonne). Le lycée militaire peut être un point de repère car il proche du complexe sportif Gorges Carcassonne, au Nord-Ouest de celui si, sur le Boulevard des Poilus. Le **cadre** du complexe et la **qualité des enseignements** reçus, jouent en faveur de ce lieu, notamment pour une jeune coureuse de 13 ans : *« Franchement ça va, il y a mieux, mais c'est cool. C'est agréable, il y a des bons entraînements et des bons entraîneurs aussi. C'est ensoleillé, et du coup on peut courir sur le parc de la Torse aussi, vu qu'on a des cross jusqu'en décembre, on s'entraîne là-bas. »*

Ensuite, le complexe sportif possède une **grande variété d'infrastructures**, ce qui le rend plus attrayant et susceptible de plaire à un plus grand public que s'il ne s'était spécialisé que dans un domaine. C'est ce que souligna un homme âgé d'une quarantaine d'années pratiquant de la musculation et de la boxe au sein du complexe, lorsqu'il me décrivit selon lui, les avantages du lieu : *« Je pense que le complexe est assez dynamique car les clubs qui le fréquentent sont de grosses structures (PAFC, Aix athlé, PAN, les Argonautes). En plus, il est connu de beaucoup de jeunes Aixois car l'ensemble des collèges et lycées de la ville l'utilise en EPS. Ce qui joue sur le dynamisme du complexe c'est aussi les sports que l'on peut y pratiquer comme le foot, le volley, la course à pied, le tennis, la boxe, la natation, le hand... Tous ces sports sont très populaires. Je suis attaché à ce lieu qui me permet de pratiquer plusieurs sports au même endroit, il a un aspect très pratique. Il représente pour moi, l'un des piliers du sport Aixois avec le complexe du val de l'arc et celui du Jas de Bouffan. »*

Les grosses structures dont parle cet homme, sont les clubs « résident » du complexe. Il y a donc les Argonautes (club de football américain), Aix Athlétisme Provence et Le Pays d'Aix Football Club. Les deux derniers possèdent d'ailleurs leurs sièges dans les bâtiments qui séparent le stade principal des plateaux sportifs (terrains de basket, hand et football).

Il est vrai que le Pays d'Aix Foot Club (PAFC) autrefois connu sous le nom de l'Association Sportive d'Aix-en-Provence (ASA) possède un **riche passé**. Jouant entre 1967 et 1968 en première division, il amena environ 7650 personnes à regarder le match à domicile⁷ contre St Etienne et contribua ainsi faire connaître le stade et le complexe sportif Georges Carcassonne à beaucoup de monde. L'un des agents de la direction des sports témoigne : *« Ils ont joué pendant un 1an en 1968 dans le stade comme il est actuellement, et on ne dirait pas mais il y avait quand même 7 mille personnes au stade ! Il y en avait de partout pour regarder le match l'OM- St Etienne : sur le toit de la piscine, c'était un beau match même s'ils ont fini dernier. Donc automatiquement cela a amené du monde, la presse, et le sport s'est popularisé. »*

D'autres événements de notoriété internationale ont permis de montrer au grand jour la capacité qu'a le complexe sportif de recevoir des joueurs de hauts niveaux. Comme lorsque le stade fut le camp d'entraînement des All Black durant la coupe du monde de rugby de 2007⁸ ou bien l'été dernier, quand le stade a accueilli l'équipe de football ukrainienne pour l'Euro 2016⁹.

Le complexe sportif est un lieu **dynamique qui répond à la demande des usagers**¹⁰, en suivant leurs désirs (si possible). Ceci passe par les actions de la municipalité qui au travers de l'aménagement de nouvelles infrastructures, la gestion, le partage, la planification des emplois du temps l'entretien et la rénovation de celles déjà existantes, essaye de satisfaire les clubs et les sportifs : *« Dans les **années 2000** on a créé au stade, un parcours pour rejoindre en bas de stade de rugby, pour faire un cheminement à la demande des clubs qui souhaitaient avoir un parcours un peu sympa. De même un parcours de course d'orientation a été créé mais ça c'est plutôt à la Torse, à la demande du club de course d'orientation, parce qu'en **général, quand des équipements sont construits c'est sous l'impulsion ou avec la demande sois d'usagers libres, qui ne sont pas dans des clubs, sois sous l'impulsion des clubs qui ont des besoins pour pratiquer. Donc là en l'occurrence c'était une demande du club de course d'orientation sachant***

⁷ Asse-stats.com : 17 février 1968 Division 1 - Saison 1967-1968 - 24ème journée Stade Georges Carcassonne - 7 560 spectateurs
Match Aller : le 30 sept. 1967, score : 3 - 1

⁸ « Aix encense les Blacks ! » publié en 2007 par Eurosport voir

⁹ « Euro 2016 : Aix, camp de base de l'Ukraine » publié en 2016 par Benjamin RIBEIRO

¹⁰ Cette demande peut passer par le biais de pétition : exemple rénovation skate-park ANNEXE p. 38

que ce parcours est aussi utilisé par les scolaires qui sont autour, qui inscrivent l'activité course d'orientation dans leur programme d'EPS. »

Ces explications tirées de l'entretien à la direction des sports, nous mettent en évidence la volonté des agents de la maison des sports de mettre en relation, et d'instaurer une communication entre les usagers et la fonction publique.

Ainsi un jeune boxeur de 18 ans, pratiquant de la musculation et de la boxe, témoigne sur l'évolution du complexe ainsi que l'augmentation de sa fréquentation : *« Depuis 2 ans, de nouvelles structures ont vu le jour notamment le club de boxe, de musculation et les bureaux d'Aix athlétisme et du pays d'Aix football club(PAFC). Toutes ces structures ont été réalisées pour moderniser les locaux administratifs du PAFC et d'Aix athlétisme mais aussi pour concentrer la pratique sportive aixoise au complexe Carcassonne. L'effet a été immédiat, de plus en plus de pratiquants ont été attirés par le complexe. Le plus simple des constats est celui des places de plus en plus rares sur le parking aux heures d'entraînements classiques, environ 17H -19H. Les activités se sont diversifiées, la fréquentation a augmentée et les infrastructures se sont multipliées. »*

Ces deux derniers extraits d'entretiens soulèvent une dimension que nous n'avions jusque-là pas encore évoquée, celle de la communication et de la liberté d'expression. Si le complexe sportif est d'abord pensé comme un endroit réservé aux sportifs, il serait faux d'affirmer que seules des activités autour du physique se pratiquent.

3) Le complexe Carcassonne est un lieu où l'on se retrouve et où l'on échange

Le complexe Georges Carcassonne est un lieu de liberté d'expression où les sportifs comme les tagueurs font une démonstration de leurs passions et techniques pour le plus grand plaisir du public. En effet, la municipalité a laissé aux graffeurs le droit d'exprimer leur art sur le long mur qui sépare le stade principal des plateaux sportifs mais aussi sur les bâtiments des sièges des clubs récemment refaits et le skate parc. Parents attentifs, curieux d'un jour, mais aussi les athlètes entre eux, s'observent. En silence ?



Mur destiné aux tagueurs



Cohabitation entre les footballeurs et les basketteurs

Non, le silence n'a rien à faire dans ce lieu, au contraire : on célèbre un but marqué, on rigole lorsqu'un ami a glissé, on pleure pour une tentative ratée, on crie pour encourager... La parole a ici toute sa place et les discussions autour de la météo, des résultats du match dernier et des tendons froissés vont à tout va ! Comme le remarquent avec amusement les deux agents municipaux « *en général les stades ne sont pas loin de cimetière, comme ça on peut faire du bruit, ça gêne personne *rires** »

Lorsque j'ai demandé à coureuse de 16 ans s'il elle était attachée au complexe Carcassonne celle-ci me répondit naturellement que c'était le cas : « Ben oui puisque ça me permet de me défouler et que j'aimerais faire athlète professionnel plus tard. Ca me défoule, ça me permet d'avoir d'autres amis différents de ceux que j'ai au collège, ça me fait rencontrer des gens, c'est un lieu de sociabilité. »

Un lieu de sociabilité ? J'avoue que lorsque j'ai interrogé cette adolescente, je ne savais pas encore définir clairement ce qu'était la sociabilité.

La sociabilité, selon Carole-Anne Rivière dans sa revue « *La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité* »¹¹, est dans sa définition la plus achevée, « *l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec d'autres compte tenu de la forme que prennent ces relations* »¹².

¹¹ Site CAIRN : Réseaux2004/1 (n° 123) Pages : 310 Affiliation : Revue précédemment éditée par Lavoisier. Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS. Numéros antérieurs disponibles sur www.persee.fr. DOI : 10.3917/res.123.0207. Éditeur : Lavoisier

¹² FORSE 1991

Ainsi une personne âgée, habitante de la rue du Ricm, non loin du complexe, m'expliqua qu'elle et ses voisines se rejoignaient au complexe sportif pour marcher et faire des exercices : « *Cela fait longtemps que je me rends sur ce lieu. J'y retrouve mes amies pour faire de la marche rapide et pour sortir un peu de mon quotidien. Bien sûr on ne fait que du sport, on papote, on rit [...]* »

« *Papoter* » voilà une activité anodine qui prend tout son sens dans un lieu tel que le complexe sportif. Si celui-ci est sujet à la convivialité cela n'est pas seulement dû à son cadre agréable mais bien aux paroles échangées et aux rencontres qu'on y fait. Le complexe sportif est un lieu de rassemblement, où les gens en plus de pratiquer un sport, se retrouvent entre eux et se sociabilisent.

Le complexe sportif est un lieu d'échange puisqu'il offre la possibilité aux usagers d'apprendre un ou plusieurs sports. Les licenciés, appartenant à un club ou à une association, reçoivent directement un enseignement par les entraîneurs, ou les animateurs du groupe. Le public quant à lui, peut s'instruire par le biais de bornes explicatives présentes tout au long du parcours de santé, ou bien en s'adressant directement à des sportifs s'entraînant.

Par exemple, le skateur de 34 ans avec qui j'ai pu obtenir un entretien, retrouve au skate-park ses amis l'après-midi entre 16h et 18h. Ensemble ils font du skate, discutent et filment les enchaînements de figures sur lesquels ils se sont entraînés. Ils se donnent des conseils pour progresser et s'observent beaucoup entre eux pour s'autoévaluer.

Dans les 3 groupes de personnes se baladant et jouant sur les plateaux sportifs (terrains de handball, volley et basket) que j'ai interrogé, le premier était composé des membres d'une famille et les deux autres étaient des amis. Ils se rendent sur le complexe pour faire du sport mais aussi pour se retrouver entre eux.

C'est au cours de mes recherches sur la sociabilité que j'ai appris qu'il existait la notion de « sociabilité sportive ». Jean-Paul Callède dans son ouvrage « *La sociabilité sportive : intégration sociale et expression identitaire* »¹³ développe l'idée selon laquelle : « *L'univers sportif peut être appréhendé globalement comme un ensemble de manières de penser et d'agir*

¹³ Jean-Paul Callède : *Ethnologie française*, nouvelle série, T. 15, No. 4 (octobre-décembre 1985), pp.327-344. Publié par : Presses Universitaires de France. URL: <http://www.jstor.org/stable/40988888> Page: 18

relativement formalisées qui, étant intériorisées et pratiquées par une pluralité d'individus, contribuent à constituer ceux-ci en une collectivité particulière et distincte. »

Le complexe sportif a la capacité d'inscrire les individus dans un groupe. En effet, lorsqu'un sportif fait partie d'un club ou d'une association, il est placé dans un groupe (une équipe pour les footballeurs par exemple), en fonction de son âge, de son niveau, mais aussi en fonction de son sexe comme nous le montre le prospectus si dessous pour le cross de la de la Torse organisé le 11 décembre 2016 par Aix Athlé Provence ainsi que le tableau¹⁴ de renseignement pour les cours.

Catégorie	Années	Jours	Horaires	Tarifs
Baby Athlé 1 entraînement par semaine	2010- 2012	Mardi	17h – 18h	200 €
	2010-2012	Mercredi	10h30 - 11h30	
	2010-2011	Samedi	10h – 11h	
	2010-2011	Samedi	11h15 - 12h15	
	2011-2012			
Eveil Athlé 1 entraînement semaine	2008-2009	Mardi	17h30 – 19h	200 €
		Mercredi	14h00 - 15h30	
		Samedi	10h30 - 12h00	
Poussin 1 entraînement par semaine	2006-2007	Mardi	17h30 – 19h	200 €
		Mercredi	16h00 - 17h30	
		Samedi	10h30 - 12h00	
Benjamin 2 entraînements par semaine	2004-2005	Mercredi	14h – 16h	220 €
		Samedi	10h – 12h	
Minime compétition 3 entraînements par semaine	2002 - 2003	Lundi	18h-20h	220 €
		Mercredi	16h– 18h	
		Vendredi	18h – 20h	
Minime loisirs 1 entraînement par semaine	2002-2003	Samedi	10h30 – 12h	200 €

ACCÈS Stade Carcassonne - Aix en Provence

PROGRAMME

Horaires	Catégories	Boucles	Distances
10h00	Vétérans H	D+PB+3MB+2GB+A	8 710 m
11h00	Poussines	D+2PB+A	1 460 m
11h20	Poussins	D+2PB+A	1 460 m
11h40	Benjamines	D+MB+A	1 600 m
12h00	Benjamins	D+PB+MB+A	2 290 m
12h20	Minimes F	D+PB+MB+A	2 290 m
12h40	Minimes H	D+2PB+MB+A	2 980 m
13h00	Cadettes	D+2PB+MB+A	2 980 m
13h20	E.S.V. F Cross Court	D+MB+GB+A	3 580 m
13h20	Juniors F	D+MB+GB+A	3 580 m
13h40	E.S.V. H Cross Court	D+PB+MB+GB+A	4 270 m
14h00	Cadets	D+PB+MB+GB+A	4 270 m
14h20	E.S.V. F Cross Long	D+MB+2GB+A	5 560 m
14h45	Juniors H	D+MB+2GB+A	5 560 m
15h15	E.S.V. H Cross Long	D+PB+2MB+3GB+A	9 460 m

INFOS

Tél. 09 53 18 55 39
Email aixathleprovence@orange.fr
www.aix-athle.com

ORGANISATION



C'est principalement dans ces groupes que se développent des interactions et des relations entre les sportifs. Lorsque j'ai demandé à un jeune coureur de 13 ans s'il côtoyait des amis lorsqu'il se rendait au complexe, celui-ci m'expliqua que pour la plupart, les amis qu'il retrouve ici, étaient ceux qu'il avait rencontré au cours des entraînements : *« Avant j'étais en benjamin 2 avec des amis puis y avait des benjamins 1 qui sont devenus nos amis et qui sont eux à leurs tours passés en benjamin 2. Du coup on les connaît et quand ils passeront en minimes 1 nous on sera en minime 2 on se retrouvera, voilà »*

¹⁴ Fiche de renseignement en entier ANNEXE p. 35

La sociabilité sportive désigne, toujours selon Jean-Paul Callède, « *les formes d'expression et la régularité des manifestations et des relations qu'un individu entretient avec autrui dans un domaine constitué ou objectivable. Celles-ci résultent de l'intériorisation de normes de comportement. Ces normes –ou règles de conduite- impliquent l'existence de principes généraux, c'est-à-dire de valeurs, définissant les fins de l'action.* »

Au sein du complexe le partage des règles d'un sport, de ses techniques, des stratégies à adopter, passent avant tout par la parole et par l'observation. Les animateurs sportifs ont ici un rôle de médiateur entre la théorie du sport et la pratique. C'est par les conseils de ceux-ci que les sportifs tentent de s'améliorer. Au-delà de son rôle d'entraîneur, le coach sportif enseigne aussi une hygiène et des règles de vie aux jeunes sportifs. C'est par l'entraîneur que les normes et les règles au sein d'un groupe sportif se transmettent.

Les sportifs doivent adapter leur comportement en fonction « *de l'esprit sportif* » et des règles du groupe dans lequel évolue sous peine d'en être exclu. Je cite l'une des conditions de l'autorisation parentale, pour faire partie de l'association Aix Athlé Provence : « *Numéro 6- Comportement : En cas de manquement à l'esprit sportif durant les entraînements et/ou les compétitions, le club se réserve le droit (après en avoir informé la famille) de refuser l'enfant à ses activités pour une durée déterminée ou de façon définitive. Nous entendons par esprit sportif : Le respect des camarades d'entraînement, des entraîneurs, des dirigeants, des règles de compétition et d'entraînement, des horaires, du matériel et des installations.* »¹⁵

C'est au cours d'entretien avec une jeune fille pratiquant de l'athlétisme que je compris que le rôle des entraîneurs ne s'arrêtait pas seulement à l'enseignement du sport.

Extrait d'entretien :

Lou : « *Sinon peux-tu me parler de l'ambiance de ce lieu ?* »

C : « *Oui, euh... Si on ne fait pas chier les entraîneurs, si on les embête pas pendant qu'ils parlent, ils sont cool, ils sont gentils, ils nous font rire... Mais après si on parle, ils nous renvoient direct.* »

L : « **surprise* Ah ouais, quand même !* »

C : « *Non mais au bout d'un certain temps hein !* »

L : « *Oui, comme des professeurs en fait* »

C : « *Oui voilà, ils nous renvoient, ils nous disent stop va t'asseoir et puis voilà...* »

¹⁵ Autorisation parentale ANNEXE p.34

Le complexe sportif favorise donc la création de liens autour du sport, mais aussi celle d'une identité sociale. D'après le cours de sociologie de Monsieur Saïd Belguidoum, l'identité sociale est « *l'image de soi que l'on cherche à donner aux autres et que les autres nous renvoie. Elle se construit aussi bien dans les rapports réels et concrets que les individus entretiennent entre eux, ou dans les rapports imaginaires ou symboliques. Elle permet aux individus de reconnaître ce qu'ils estiment être leur semblables et se différencier aux autres* »

Ainsi lorsqu'un sportif se rend sur le complexe pour son suivi son cours, ou rejoindre ses amis, les rapports qu'il entretient sur le lieu avec les différentes personnes qu'il côtoie vont influencer sur son identité sociale.

Nous allons dans la seconde partie qui suit, en quoi cette identité sociale est au cœur de la sociabilité entre soi et comment ce lieu contribue à la distinction des différents groupes.

Partie II : Un lieu qui favorise la sociabilité « entre soi », et où l'on voit émerger des tensions.

Si le complexe sportif favorise la sociabilité, celle-ci est, pour la majeure partie des personnes que j'ai interrogé, se produit seulement dans le groupe dans lequel l'individu se trouve. En effet lorsque je leur demandais s'ils se rendaient dans les autres terrains pour aller voir les autres groupes de sportif ou bien pour jouer (s'entraîner) avec eux, ceux-ci m'expliquaient que cela n'arrivait que très rarement. Pourquoi ? Certains comme la coureuse dont j'ai cité un extrait de son entretien auparavant, m'expliquaient qu'ils ne se rendaient sur le complexe seulement dans le cadre de leurs entraînements : « *Je ne peux pas parce que moi je n'habite pas à Aix, j'habite à Saint-Cannat, donc à trente kilomètres d'ici. Du coup je viens sur Aix seulement pour m'entraîner au complexe sportif et aussi pour le collège.* »

D'autres comme un groupe de skateur, me faisait comprendre que les autres pratiques sportives ne les intéressaient tout simplement pas.

Pourquoi n'y avait-il que si peu d'échange entre les groupes sportifs ? J'ai demandé aux agents de la direction des sports, s'ils organisaient parfois des matchs amicaux entre le club de football et celui du football américain (les Argonautes), mais ils me répliquèrent que cela ne se faisait pas, que les clubs entre eux ne se côtoyaient presque pas et que les principales sources de discussions entre eux tournaient autour du partage des terrains. De plus l'un des agents ajoute : « *ils n'ont pas le même niveau, ils risqueraient de se blesser...* »

Le fait de constater des individus se partageant un même territoire sans pourtant créer de relation entre eux me laissa perplexe. « *Cela ne se fait pas* », qu'est ce qui ne se fait pas ? Mélanger des sportifs provenant de clubs différents ou mélanger les pratiques sportives ?

1) Une sociabilité entre pairs : la notion d'entre soi

La notion d'entre soi selon Sylvie Tissot¹⁶ désigne : « *le regroupement de personnes aux caractéristiques communes, que ce soit dans un quartier, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel. Elle sous-entend l'exclusion, plus ou moins active et consciente, des autres. Cette mise à distance d'autrui peut-être revendiquée au nom de la supériorité d'un groupe : les Blancs d'une société ségrégée, les nobles ou grands bourgeois d'un club fermé. [...] Parfois, l'entre soi se constitue contre l'espace public ou professionnel, au sein de la sphère familiale et domestique, là où se définissent aussi les identités de classe* »

L'identité sociale est donc nécessairement liée à la notion d'entre soi puisque c'est au travers de celle-ci que l'individu reconnaît ce qu'il estime être ses semblables. Qui sont, dans le cadre du complexe sportif, les semblables auxquels s'identifient les individus ?

Comme nous l'avons expliqué tout au long de la première partie, dans le cas des individus faisant partie d'un club ou d'une association, les groupes sont composés par discipline sportive

¹⁶Les mots sont importants.net : Sylvie Tissot (dir.), « Les espaces de l'entre-soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, 2014, 140 p., Paris, Seuil, ISBN : 978-2-02-115390-3.

(foot, athlé...) et à partir de l'âge de l'individu, son niveau et parfois son sexe. C'est donc une sociabilité entre pairs qui se développe au sein de ceux-ci.

On appelle le groupe de pairs, selon le cours de Saïd Belguidoum, « *les semblables, camarades d'écoles, de voisinage, membres de la fratrie, cousins...* » Le groupe de pairs possède un rôle important car il est l'un des quatre agents de la socialisation d'un individu (famille, école, groupe de pairs et médias). La socialisation, toujours selon mon cours de sociologie, est « *un processus implicite et explicite par lequel l'individu apprend et intériorise tout au long de sa vie les éléments sociaux culturels de son environnement et les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'institutions sociales significatives et par là, s'adapte et prend place dans un groupe et des structures au sein duquel il évoluera.* »

Ainsi pour en revenir à mon introduction, le complexe Carcassonne peut offrir à un individu une place au sein d'un groupe de pairs, en rejoignant un club sportif ou tout simplement en se faisant des amis autour d'une discipline sportive. Ce sentiment d'appartenance est entretenu à travers des rituels spécifiques (maillots de l'équipe avec le logo, chants d'encouragement avant les matchs, devise, goûters de fin d'années...) et favorise l'entre soi afin « *de préserver le groupe contre les intrus* » (Toujours selon Sylvie Tissot).

De plus Sylvie Tissot ajoute dans sa définition que « *les microcosmes reposent aussi sur des relations tissées de longue date, et un sentiment de confiance et de connivence qui se traduit justement dans le fait de se sentir « entre soi ».* »

2) Comment ce lieu favorise la sociabilité entre-pairs ?

Dans un premier temps, comme nous l'avons déjà mentionné, la constitution des groupes sportifs par les associations et les clubs engendre des sociabilités entre pairs. Le complexe est ouvert à tous car les terrains de pratiques sont publics (hors musculation, boxe, tennis). L'ouverture du complexe est gérée par un gardien employé par la mairie. Toutefois les terrains de foot, la piscine et la piste d'athlétisme ont un statut particulier car les clubs sont prioritaires pour leur utilisation. La gestion du site appartient aux clubs résidents mais c'est la direction des sports qui s'occupe de la planification des emplois du temps et c'est la ville qui s'occupe de la gestion du budget du site.

De ce fait en rendant prioritaires les clubs « résidentiels » tel que le PAFC, Aix Athlé ou encore les Argonautes, mais aussi les groupement scolaires, sur les infrastructures comme le stade d'honneur et ses pistes d'athlétisme, la municipalité favorise la séparation entre les groupes par discipline mais aussi par « statuts ».

Ce que je désigne comme le « statut » ici, c'est la détention ou non d'une licence et donc le rattachement à une association et à une fédération. Pour pouvoir s'entraîner sur les pistes d'athlétisme par exemple, il faut obligatoirement posséder une licence comme le mentionne le panneau à l'entrée du stade.

La priorisation des infrastructures au profit des clubs résidentiels passe la possibilité pour ceux-ci de réserver des terrains par le biais de planning et d'emploi du temps. Ainsi si l'on est un individu seul, voulant s'entraîner sur les pistes d'athlétisme (exemple Couloirs 1 et 2¹⁷) de 14h à 21h, cela est impossible puisque Aix Athlé les a réservées auparavant. Comme nous pouvons le voir, les horaires de réservations par les clubs sont larges et ne laisse des temps d'entrainements libres qu'à des moments de la journée peu pratiques (de 12H à 14H le matin et de 20h30 à 23h le soir).

Si en théorie, le complexe sportif est sujet à la mixité sociale puisqu'il est public et que la plupart de ses infrastructures sont libres d'accès, la sociabilité entre soi ne permet la mixité sociale dans les groupes sportifs. D'après Éric Charmes et Maire Bacqué la mixité sociale désigne : « *La présence simultanée ou la cohabitation en un même lieu, de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes.* »¹⁸

Or, on se rend compte qu'en rendant prioritaires sur les infrastructures les clubs et associations sportives qui rassemblent les individus par tranches d'âges, sexe mais aussi par leurs revenus financiers puisqu'ils payent leur adhésion et/ou licence mais aussi leurs cours de sport¹⁹, le complexe sportif réduit les chances de mixité sociale. Cependant, comme le souligne l'agent municipal de la direction des sports, « ce sont les élus qui donnent la ligne de conduite aux techniciens sportifs ». En effet, la gestion des sites qui ne possèdent pas de club résidents appartient de base à la ville. Les élus en poursuivant, ces politiques de gestion et en confiant la

¹⁷ Planning couloirs d'athlétisme ANNEXE p.36

¹⁸ Définition trouvée sur le site toupie.org : « Mixité sociale, et après ? » Éric Charmes et Marie-Hélène Bacqué, Edition P.U.F, Paris, 2016

¹⁹ Prix à l'année cours d'athlétisme ANNEXE p.35

gestion des sites aux associations, favorisent donc l'appropriation des lieux à des clubs qui créent de la sociabilité entre-pairs, et qui privatisent en quelque sorte le lieu public, par le paiement obligatoire d'une licence pour accéder à certaine infrastructure, qui rappelons-le, appartiennent à la ville.

La favorisation de la sociabilité entre pairs passe aussi par l'agencement et le cloisonnement des lieux.

Des grilles entourant pratiquement l'ensemble des terrains, les séparent et les protègent contre d'éventuels vandalismes. Ces murs et grilles qui délimitent les terrains constituent des barrières entre les domaines sportifs aussi physiques que psychiques. En effet cet agencement de l'espace tend à dissuader les individus ne faisant pas partie d'un cours sportif, de se rendre dans certains sur ces terrains « privatisés ». Car oui, même si c'est l'espace d'une après-midi, les terrains considérés comme publics sont privatisés aux profits des associations. Ainsi le paysage du complexe Carcassonne est façonné de plein « de petits mondes », reliés entre eux par de minces et étroites entrées, que seuls des yeux attentifs peuvent remarquer.



De plus, lors d'un entretien avec un skateur pratiquant ici depuis longue date, celui-ci me fit part de l'évolution du lieu et des conséquences que la multiplication des grilles, placées un peu partout sur le complexe ont eu sur la fréquentation de celui-ci :

*« Avant il n'y avait pas de parc pas de skate park. Eh ben figure-toi qu'il y avait encore plus de gens que maintenant, parce que ça regroupait plus de type social. Mais ça ils veulent l'éliminer, en mode **diviser** pour mieux régner, tu vois les gradins du grand stade (photo ci-contre) ben avant c'était notre **point de rendez-vous** mais maintenant ils ont installé les barrières blanches et c'est ouvert que pour les grands rassemblements.*



*Il n'y avait pas de téléphone à l'époque donc il y avait plein de monde, des skateurs, des graffeurs, y avait un public féminin, y avait des gens qui faisait du jumbé, plein de **monde qui se réunissaient**... C'était la grande époque comme on dit et le fait d'avoir fait le parking et le skate-park, ben ils ont cassé ça t'as vu, première année il y a eu du monde et après c'était que les skateurs, ceux qui font du roller, du vélo. »*



Panorama des grilles et accès du terrain principal de football et les piste d'athlétismes

J'ai donc demandé comment s'était passée la mise en place de ses grilles aux techniciens des sports et si elles avaient suivi la construction des terrains :

Extrait de l'entretien à la direction des sports

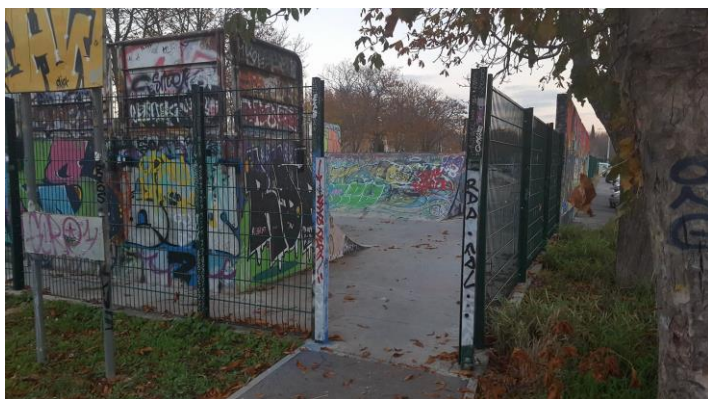
J : « Les clôtures se sont faites petit à petit. Moi quand je jouais au ballon à l'ASA, il y avait les trois terrains et il n'y avait pas de clôtures entre les terrains. »

P : « C'est un peu ça la difficulté avec ce complexe, c'est que c'est un vrai gruyère, il y a plein de d'entrées de partout. Donc quand on veut organiser un match avec entrée payante, ça nous est arrivé d'accueillir des matchs amicaux internationaux, avec des équipes nationales : on a les pires difficultés à fermer le stade et à gérer l'accès. Parce que les clôtures sont parfois endommagées et qu'il y a de multiples accès sur le complexe en fait. »

On comprend donc à travers ces explications, pourquoi la municipalité favorise le cloisonnement des lieux, afin entre autre, d'éviter la dégradation prématurée des pelouses par exemple, ou celle des vestiaires, des équipements sportifs.... Le complexe sportif possède donc un grand nombre de barrières, afin de protéger ses infrastructures mais aussi ses usagers. Des grilles pour le bien des usagers donc ?

Le cas du skate parc révèle bien comment cette politique dite « protectionniste », accroît en fait le sentiment de repli sur soi, la différenciation et l'isolement des différents groupes. Un skateur de 34 ans, lorsque je lui demandais ce qu'il pensait du skate-park dans lequel il évoluait, m'expliqua son point de vue : «*Il est dévêtu maintenant, par rapport aux autres installations dans*

la région et autour. Comme vous pouvez le voir il est grillagé en fait, ça fait quatre murs ; on est un peu, pas comme des bêtes dans une cage mais limite, on peut le voir comme ça.»



Skate-park



Pistes d'athlétisme

Cette dernière phrase révèle bien le sentiment d'oppression et de stigmatisation dont peuvent être victimes les sportifs. Rassembler par discipline les sportifs peut aussi perpétuer les clichés et les idées reçues sur les personnes pratiquant ces sports et ainsi les pousser à rester entre eux.

Un autre skateur témoigne : « Ils sont restés sur des stéréotypes des années 90, en mode, 'ouais c'est des drogués, c'est des graffeurs, ils foutent bordel !' Certes il y a toujours des casseurs, des jeunes qui détériorent le matériel, mais ça c'est partout, regarde en centre-ville, il y a des poubelles brûlées des fois. Nous on des sportifs on y peut rien, c'est amalgame de faire ça. »

Ce dernier témoignage montre à quel point les préjugés façonnent et favorisent la sociabilité entre soi, puisque les individus détenteurs de ceux-ci émettent un jugement sur les autres groupes et individus avant même de les rencontrer. Comme l'explique Sylvie Tissot On peut donc comprendre que la façon dont sont aménagées les infrastructures du complexe Georges Carcassonne influe sur les comportements des individus, les poussant ne côtoyer seulement les personnes du groupe auquel ils sont rattachés, pour pratiquer le sport qu'ils souhaitent...

C'est ainsi que l'on voit naître des tensions entre les sportifs et la municipalité mais aussi entre les groupes différents.

3) Des tensions qui naissent de l'entre soi

Les principales tensions que j'ai pu relever sont majoritairement liées au partage des infrastructures. Comme c'est un complexe municipal, les groupes se partagent les terrains, et la cohabitation entre les sportifs ne se passe pas toujours très bien.

Par la sociabilité entre soi, les groupes différents et c'est surtout le cas des trois grands clubs « résidents » au complexe, rivalisent pour être prioritaires sur ce lieu

P : « La cohabitation des pratiques sportives n'est pas toujours évidente. Eh puis bon, cela dépend aussi des caractères des dirigeants du club, des éducateurs. Parce que certains ont l'impression que ce sont leurs équipements sportifs en fait. Donc ils ont tendance à se l'approprier et à ne pas vouloir le partager. »

Les services publics sont parfois tiraillés entre répondre à la demande des usagers et l'entretien des infrastructures. C'est ce que m'expliquent les deux agents municipaux en prenant le cas des footballeurs américains. Les équipes qui s'entraînent tous les soirs de la semaine sur le terrain, ne comprennent pas que la pelouse a besoin de « repos » (2 à 3 entraînements maximum) afin de pouvoir être de nouveau utilisée. Ainsi celle-ci est surexploitée, donc endommagée, et les dirigeants du club des Argonautes s'en plaignent à la direction des sports, leur demandant de rénover la pelouse.

Le sentiment de légitimité est aussi renforcé par la hiérarchisation des clubs et le niveau des équipes qu'ils entraînent. En effet les clubs de foot qui organisent des matchs importants ne comprennent pas que le stade Carcassonne soit utilisé par les Argonautes pour un match :

J : « Là, le club de football veut organiser un tournoi de bon niveau, avec des équipes de jeunes de clubs professionnels, début avril je crois. Mais il se trouve qu'il y a un match de l'équipe en première des Argonautes. Le club de foot ne le comprend pas, qu'on ne mette pas à disposition le complexe pour son tournoi. »

Ainsi, les tensions pourraient se résumer en cette phrase révélatrice de l'agent municipal : « *Ils voudraient tous, être prioritaires sur des équipements partagés.* »

Et ce genre de comportement ne se remarque pas seulement à l'échelle des clubs, c'est aussi le cas des usagers libres.

Au fil du temps, au sein du skate parc, une hiérarchie se met en place par rapport à l'âge de l'individu, le sport qu'il pratique (skate, trottinette, vélo) son niveau mais aussi depuis combien de temps il fréquente ce skate-park.

Ainsi, un skateur qui pratique sur le skate-park de Carcassonne depuis son adolescence me fait part des tensions que cela peut engendrer : *« Les petits maintenant, ils respectent plus les anciens. Avant ils regardaient les grands et apprenaient comme ça. Maintenant, et c'est pire avec l'apparition de la trottinette, ils sont au milieu de **nous** et comme ils ne sont pas encore trop entraînés, ils peuvent provoquer des accidents. Avec la trottinette, il n'y a plus la **culture urbaine** qu'il y a autour du skate-board par exemple. Moi je vois comme tout évolue c'est de pire en pire, je sais pas, c'est pas méchant, mais les rollers ou la trottinette j'ai l'impression c'est pour emmerder ceux qui font du skate. »*

Si l'un des footballeurs interrogé sur le terrain synthétique affirme *« qu'il y a plutôt une bonne ambiance au sein du complexe, due à un bon partage de l'espace et parce que chacun y met du sien »*, celui-ci révèle toutefois qu'*« avec la mairie il y a de nombreuses tensions liées aux subventions ou à l'aménagement du complexe. Par exemple, pendant l'euro, on ne pouvait pas accéder au complexe du coup, l'activité des clubs s'est arrêtée et sans compensation monétaire....Ou bien, la mairie a fait mettre des barrières qui bloquent l'accès à la salle de boxe. De ce fait, les boxeurs doivent passer par **nos locaux** et cela gêne le bon fonctionnement du club. »*

On dirait bien que les « barrières » ont encore une fois frappé ! Ce que nous pouvons désormais comprendre par l'analyse de la sociabilité entre soi, c'est qu'ici, les barrières ne sont pas que matérielles, mais bien ancrées dans l'esprit du jeune footballeur.

Il existe encore un dernier type de barrière auquel je n'ai pas encore fait allusion et qui j'en suis sûre ne vous a pas échappé. Cette dernière, agit de manière encore plus discrète que les deux premières et cela à une échelle planétaire. Je parle bien évidemment de la séparation des pratiques sportives entre femmes et hommes.

4) La domination masculine et la sociabilité entre individus du même sexe

Si j'ai tant bien que mal, essayé de démontrer que le complexe sportif est un lieu qui favorise la sociabilité entre soi et entre pairs, je mettrais un point d'honneur à prouver qu'il est l'un de ces lieux où règne la sociabilité entre sexe.

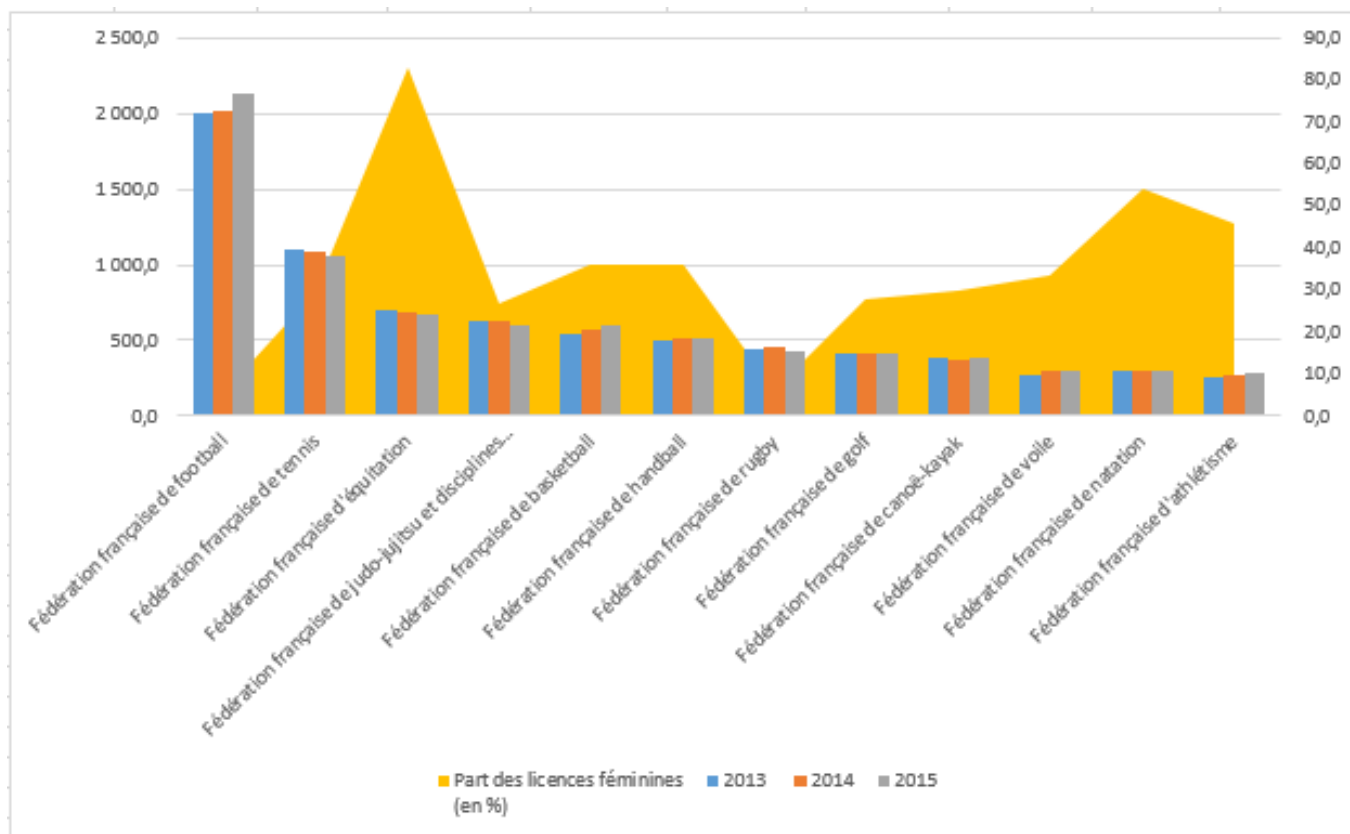
C. Louveau nous fait par dans son ouvrage, de la distinction entre les pratiques sportives « d'hommes » et les pratiques sportives « de femmes » : « *Fréquemment communes aux hommes et aux femmes aujourd'hui, la pratique physique n'en demeure pas moins le lieu d'expression de leurs différences (...) Des disciplines choisies aux façons de s'y adonner, il y a des pratiques physiques « de femmes » (...) comme il y a des pratiques physiques et sportives « d'hommes ».* De là à dire que **les pratiques sont sexuées**...il n'y a qu'un pas...que nous n'hésitons pas à franchir ». ²⁰

Ainsi, laissez-moi vous présenter une partie du tableau du récémment de « *Licences sportives et autres titres de participation par fédération agréée en 2015* » ²¹ trouvé sur le site, ainsi que sa représentation graphique, pour témoigner de l'évolution entre 2013 et 2015 et la répartition des femmes dans le milieu sportif. J'ai volontairement créé ce graphique afin de faire ressortir quelles sont ces « pratiques physiques de femmes ».

Licences sportives et autres titres de participation par fédération agréée en 2015				
en milliers				
Fédération	2013	2014	2015	Part des licences féminines (en %)
Fédérations unisport olympiques agréées	9 379,1	9 448,1	9 579,8	30,2
dont :				
Fédération française de football	2 002,4	2 018,0	2 135,2	5,7
Fédération française de tennis	1 103,5	1 085,4	1 052,1	29,1
Fédération française d'équitation	694,5	689,0	673,0	82,9
Fédération française de judo-jujitsu et disciplines associ	634,9	625,9	605,7	26,7
Fédération française de basketball	536,9	577,4	600,2	36,0
Fédération française de handball	500,7	515,6	513,2	35,8
Fédération française de rugby	447,5	450,9	434,5	6,3
Fédération française de golf	414,2	408,4	407,6	27,8
Fédération française de canoë-kayak	385,3	364,2	383,6	29,9
Fédération française de voile	277,6	294,8	301,8	33,7
Fédération française de natation	304,0	304,0	300,9	54,0
Fédération française d'athlétisme	261,6	270,2	289,3	46,0

²⁰ Staps.univ-avignon : C.Louveau, in Sport, école, société, ibid

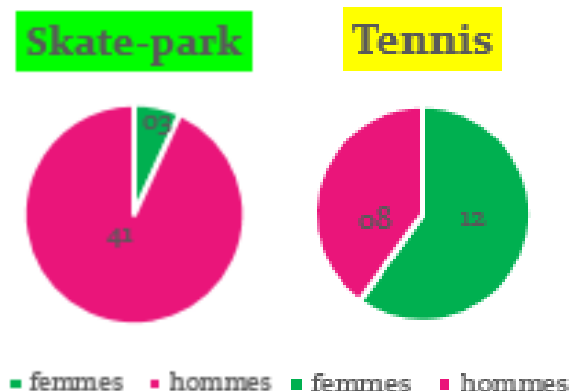
²¹ Voir tableau en entier ANNEXE p.37



Les sports de prédilection des femmes seraient donc ici l'équitation, la natation et l'athlétisme. En revanche on voit bien que les femmes sont bien peu présentes au sein de la fédération française de football, fédération qui est la plus prisée par les hommes selon le recensement. Cette faille illustre bien la séparation des sexes dans le monde du sport. Ainsi E. Baillette et P. Litard, développent dans leur ouvrage « *Sport et virilisme* » ce qui pourrait être l'une des explications de cette répartition inégale des femmes au sein des disciplines sportives : « *Nous nommons **virilisme** cette idéologie de la virilité, entendue comme le caractère de ce qui –dans le masculin- établit, accrédite, propage et renforce l'idée d'une supériorité des hommes sur les femmes. Ce caractère se fonde sur la croyance en une différence de nature entre les deux sexes et sélectionne les éléments propres à alimenter la hiérarchie homme/femme* »

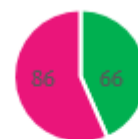
Si l'on s'en tient à mes observations, le skate-park est déserté par les femmes et le cours de tennis est plus prisé par les femmes que les hommes.

Ce qui est dommage avec ma grille d'observation, c'est que j'ai rassemblé en un même terrain (stade principal) les pistes d'athlétisme et le stade de foot... De ce fait on ne peut pas objectiver l'absence des femmes dans les équipes de foot et celle des hommes au cours de marche



rapide. En revanche, le témoignage d'un père de famille se promenant avec son fils permet de montrer cette séparation entre les sexes et de confirmer le tableau qui inscrit le football comme étant le sport le plus pratiqué par les hommes et l'athlétisme par les femmes : « *Le public est très varié et je pense que c'est en lien avec les pratiques proposées : il y a plus de jeunes garçons au club de foot et plus de femmes au cours de marche rapide.* »

Stade de football principal et pistes d'athlétisme

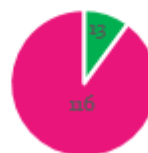


■ femmes ■ hommes

Cependant si l'on se concentre sur le plateau sportif qui regroupe les terrains de basket, de foot, de handball et de celui en synthétique, on constate tout de même une nette majorité de présences masculines en ces lieux.

Ainsi les femmes et que cela soit de manière inconsciente ou choisie, se regroupent entre-elles sur le complexe sportif pour faire des sports qui correspondent aux critères de féminité enseignés et perpétués depuis toujours dans nos sociétés.

Plateaux sportifs: Terrains B, D de handball, foot, basket et terrain synthétique de football



■ femmes ■ hommes

CONCLUSION

Nous avons pu constater tout au long de cette étude que, bien qu'il soit un lieu de rassemblement fréquenté et sujet à la convivialité, le complexe sportif municipal Georges Carcassonne cloisonne la sociabilité entre les individus. Ces séparations naissent de l'agencement des lieux et de la formation de groupes de pairs, et font émerger la plupart des tensions entre ces groupes différenciés. Si nous avons mentionné l'avantage qu'a le complexe sportif d'avoir des agents municipaux qui répondent vite à la demande des individus « environ 5ans (le temps de convaincre le maire, de prévoir les investissements) s'écoulent entre la demande d'un projet et sa réalisation », la communication ne semble pas toujours être facile entre ces acteurs. Ainsi l'idée d'un jeune homme que je trouve intéressante à exploiter, était la proposition de « *créer une assemblée, afin de faire remonter efficacement à la mairie, les problèmes liés à la gestion et au partage du complexe, où chacun aurait son mot à dire.* »

En conclusion, cette étude m'a permis de manier et d'intérioriser des notions telles que la sociabilité, la mixité sociale, l'entre soi, qui j'en suis convaincue, me permettront tout au long de ma vie étudiante mais aussi dans ma vie tout court, d'analyser la société dans laquelle nous évoluons et de porter un regard critique sur celle-ci. M'entraîner à questionner des gens m'a permis de me rendre compte qu'il était possible de dépasser sa timidité et que c'est en s'affranchissant de nos prénotions que l'on s'enrichit l'esprit. Le travail de collecte des données, qui je l'avoue a été fastidieux pour ma part, fut un vecteur de sensibilisation aux recherches dans les archives. S'investir à fond dans ce projet a été un moyen pour moi de redécouvrir un lieu que je pensais connaître et de déconstruire le sens commun.

Annexes

Personnes interrogées par entretien ou par questions

Nom	Age	Date	Profession	Sport(s)	entretien	questions
Fabien	47 ans	19 oct	informaticien	Libre (basket volley)		+
Rose	65 ans	19 oct	retraîtée	marche rapide		+
Camille	13 ans	22 oct	collégienne	athlé	+	
Thibault	12 ans	27 oct	collégien	foot		+
Julien	32 ans	27 oct	/	skate		+
Lucas	34 ans	27 oct	cuisinier	skate	+	
Béatrice	37 ans	12 nov	/	libre (ballade)		+
Etienne	18 ans	12 nov	1 ^{er} année STAPS	boxe muscu	+	
Jacques	/	23 nov	Agent municipal	/	+	
Pierre	/	23 nov	Agent municipal	/	+	
Thomas	16 ans	30 nov	lycéen	athlé		+
Claude	40 ans	30 nov	/	muscu boxe		+

Questions pour les entretiens

I. Question de contexte

- 1) Est-ce que vous pouvez, en quelques phrases, me décrire le complexe sportif ?
- 2) Dans quel cadre fréquentez-vous ce lieu ?
- 3) Depuis combien de temps vous entraînez-vous au complexe sportif ?
- 4) Comment as-tu eu l'idée de le fréquenter ?
- 5) Avez-vous remarqué une évolution du lieu et si oui, pouvez-vous me décrire les étapes, clés selon vous ? Activités, fréquentations, infrastructures....

II. Organisation

- 6) Comment se passe l'organisation du lieu (emplois du temps, ouvertures, rencontres sportives...) ?
- 7) Selon vous, à quoi est dû le dynamisme du complexe ou au contraire à son déclin ?
- 8) Comment vous rendez-vous au complexe ?
- 9) Qui fréquentez-vous ici ? (amis, collègues, entraîneurs....)
- 10) Pouvez-vous me décrire l'ambiance qu'il règne selon vous dans le complexe ?
- 11) Qui, s'il y en a, évitez-vous ?
- 12) Selon votre ressenti, durant ces dernières années, y-a-t-il plus, moins où autant de monde qui se rend sur le complexe ?

III. Les relations de pouvoirs

- 13) Avec qui communiquez-vous le plus souvent ? (échanges, services...)
- 14) Qui partage ce lieu avec vous ? Remarquez-vous plus d'hommes que de femmes, plus de jeunes que de personnes âgées ?
- 15) Y-a-t-il des tensions avec ceux-ci ?
- 16) A quoi sont dues ces tensions selon vous ? Celles entre les clubs, dans les clubs et avec la municipalité et/ou autres acteurs ?
- 17) Comment s'expliquent ces enjeux d'appropriation selon vous ?

IV. Identité, rapport au lieu

- 18) Etes-vous attaché au lieu ? Pourquoi ?
- 19) Qu'est-ce qu'il représente pour vous ?
- 20) Quels sont les avantages et les inconvénients de celui-ci ? Ce qui vous plaît et vous déplaît ici ?
- 21) Qu'attendez-vous de ce lieu ?
- 22) Quelles sont vos idées pour l'améliorer ?

Grilles d'observations par terrain 1/2 (couleurs en lien avec la légende du plan et de la frise chronologique)

Stade de football principal avec les pistes d'athlétisme															Total
Contexte				Nombre d'individu											
Dates	Jours	Horaires	Météo	Personnes âgées		Adultes		Jeunes adultes		Adolescents		Enfants			
				65 ans et plus		30 ans à 65 ans		20 ans à 30 ans		15 ans à 20 ans		< 15 ans			
				femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes		
19-oct	Mer	13H30 -15H	soleil	3	0	5	3	2	5	6	7	7	12		
27-oct	VAC	10H30 - 11H	soleil	1	0	0	0	0	4	2	8	4	7		
12-nov	Sam	11H-12H	pluie	0	0	2	2	0	3	0	0	8	7		
30-nov	Merc	15H - 16H	vent	5	2	2	0	3	4	3	10	13	12		

Terrains de basket, volley et handball															Total
Contexte				Nombre d'individu											
Dates	Jours	Horaires	Météo	Personnes âgées		Adultes		Jeunes adultes		Adolescents		Enfants			
				65 ans et plus		30 ans à 65 ans		20 ans à 30 ans		15 ans à 20 ans		< 15 ans			
				femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes		
19-oct	Mer	15H - 16H30	soleil	0	0	2	0	9	4	1	5	0	3		
27-oct	VAC	11 - 12H	soleil	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1		
12-nov	Sam	14H - 14H30	pluie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
30-nov	Merc	13H30 - 15H	vent	0	0	1	1	0	1	0	4	3	3		

Plateaux sportifs: Terrains B, D de handball, foot, basket et terrain synthétique de football (tous les terrains à droite du stade principal)														
Contexte				Nombre d'individu										
Dates	Jours	Horaires	Météo	Personnes âgées		Adultes		Jeunes adultes		Adolescents		Enfants		Total
				65 ans et plus		30 ans à 65 ans		20 ans à 30 ans		15 ans à 20 ans		< 15 ans		
				femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	
19-oct	Mer	13H -15H	soleil	0	1	4	6	1	3	0	12	0	15	42
27-oct	VAC	13H - 14H	soleil	0	2	0	2	1	3	0	6	0	9	23
12-nov	Sam	14H30 - 15H	pluie	0	0	1	0	0	4	0	11	1	10	27
30-nov	Merc	11H - 12H	vent	0	1	1	3	1	5	1	11	2	12	37

Tennis															Total
Contexte				Nombre d'individu											
Dates	Jours	Horaires	Météo	Personnes âgées		Adultes		Jeunes adultes		Adolescents		Enfants			
				65 ans et plus		30 ans à 65 ans		20 ans à 30 ans		15 ans à 20 ans		< 15 ans			
				femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes		
22-oct	Sam	10H - 11H30	soleil	2	1	4	2	3	1	1	0	1	1	16	
27-oct	VAC	15H30 - 16H	soleil	0	0	0	2	1	1	0	0	0	0	4	
12-nov	Sam	15H 30- 15H	pluie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Skate-park															Total
Contexte				Nombre d'individu											
Dates	Jours	Horaires	Météo	Personnes âgées		Adultes		Jeunes adultes		Adolescents		Enfants			
				65 ans et plus		30 ans à 65 ans		20 ans à 30 ans		15 ans à 20 ans		< 15 ans			
				femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes		
22-oct	Sam	11H30 -13H	soleil	0	0	0	1	0	2	0	5	0	2		
27-oct	VAC	14H - 15H30	soleil	0	0	0	1	0	5	1	7	0	3		
12-nov	Sam	15H30 - 16H	pluie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
30-nov	Merc	16H - 18H	vent	0	0	1	0	0	4	0	6	1	5		

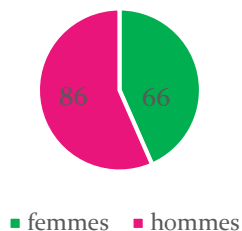
Grilles d'observations par terrain 2/2

Cyclistes (qui passent et qui s'arrêtent)															Total
Contexte				Nombre d'individu											
Dates	Jours	Horaires	Météo	Personnes âgées		Adultes		Jeunes adultes		Adolescents		Enfants			
				65 ans et plus		30 ans à 65 ans		20 ans à 30 ans		15 ans à 20 ans		< 15 ans			
				femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes		
19-oct	Mer	14H -18H30	soleil	0	0	2	2	1	2	1	4	1	1	14	
27-oct	VAC	10H30 - 16H	soleil	2	0	4	3	2	1	1	1	3	4	21	
12-nov	Sam	11H-16H	pluie	0	0	1	1	0	0	0	0	1	3	6	
30-nov	Merc	16H - 18H	vent	0	0	1	0	2	1	0	3	1	2	10	

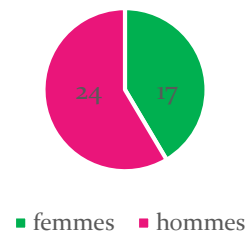
Terrain de rugby: à cause de la mauvaise qualité du sol à chaque observation, je n'ai pas pu observer du joueurs s'entraîner.

Graphiques représentant la part de femmes et d'hommes ainsi que leur nombre, par terrain

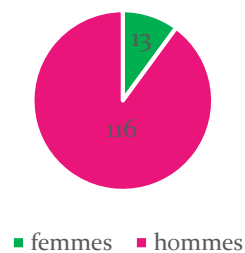
Stade de football principal et pistes d'athlétisme



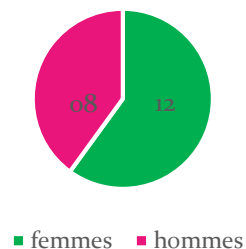
Terrains de basket, volley et handball



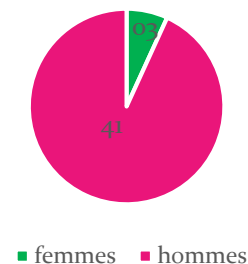
Plateaux sportifs: Terrains B, D de handball, foot, basket et terrain synthétique de football



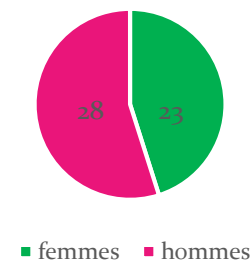
Tennis



Skate-park



Cyclistes qui passent et qui s'arrêtent



Photos aériennes du complexe sportif Georges Carcassonne

Lors du cours de Madame Zoé Hagel en diagnostic du territoire, nous avons étudié des photos aériennes d'Aix-en-Provence provenant du site web IGN : « L'information en grande nature ». J'ai pu sur certaines d'entre elles, en zoomant, retrouver le complexe afin d'apporter une meilleure compréhension de son évolution.



Photo aérienne 1988



Photo aérienne 1996



Photo aérienne 1998



Photo aérienne 2003



Capture Google Map 2016



AIX ATHLE PROVENCE

SAISON 2016/ 2017

BULLETIN D'ADHESION

Photo

Pole Découverte

Baby ☐EA ☐PO ☐BE ☐MI ☐Renouvellement : oui ☐ non ☐

N° Licence :

Veuillez remplir en lettres MAJUSCULES

Certif Médical :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

Date de Naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email (LISIBLE) :

@

Responsable Légal :

☎ Père :

☎ mère :

Profession :

Père :

Mère :

Nom de l'entreprise : Père :

Mère :

Documents à fournir : (Tous les dossiers sont à rendre impérativement complets)

- Bulletin d'adhésion + Autorisation Parentale
- 1 photo d'identité
- 1 Certificat médical portant la mention : « ...ne présente pas de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition... ».
- Règlement

REGLEMENT :

€

Chèque l'Attitude : (pour les collégiens)

Par chèque(s) : A l'ordre de : Aix Athlé Provence



AIX ATHLE PROVENCE



AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e), M., Mme....., agissant en qualité de : Père, Mère,
Tuteur légal, de l'enfant :....., autorise et reconnaît avoir pris
connaissance des points suivants :

1- Déplacement :

J'autorise les responsables du club (Entraîneurs, dirigeants) et éventuellement d'autres parents à déplacer mon enfant en voiture afin de se rendre sur les lieux de compétition. **Pour chaque déplacement en bus, 2 euros sera demandé à chaque enfant participant le jour de la compétition.**

2- Médical (Urgence) :

J'autorise les responsables du club (Entraîneurs, dirigeants) à contacter les secours en cas d'accident pouvant lui arriver lors de la pratique de l'athlétisme ou pendant ses déplacements liés à cette activité.

3- Droit à l'image :

J'autorise le club à utiliser les images qui ont été prises à l'occasion de la pratique de l'athlétisme et sur lesquelles il/elle peut apparaître sur le site du club.

4- Entraînement :

Je reconnais avoir pris connaissance des horaires d'entraînement de mon enfant. **Le club n'est pas responsable de votre enfant avant l'appel et décline toute responsabilité lorsque le cours s'arrête.**

5- Etat de santé de votre enfant :

Je m'engage à ne pas amener mon enfant malade ou blessé et à vous prévenir d'un éventuel problème de santé (asthme, diabète, blessure, malaise...)

6- Comportement :

En cas de manquement à l'esprit sportif durant les entraînements et/ou les compétitions, le club se réserve le droit (après en avoir informé la famille) de refuser l'enfant à ses activités pour une durée déterminée ou de façon définitive.

Nous entendons par esprit sportif : Le respect des camarades d'entraînement, des entraîneurs, des dirigeants, des règles de compétitions et d'entraînement, des horaires, du matériel et des installations.

7- Communication :

Je m'engage à lire les mails du club pour le bon fonctionnement des entraînements et des compétitions

Fait à Aix en Provence, le.....

Signature :

RENSEIGNEMENTS ECOLE D'ATHLE

Saison 2016 / 2017

DATE DE REPRISE : Lundi 12 Septembre 2016

INSCRIPTIONS : Mardi 6 septembre 14h-18h , Mercredi 7 septembre 9h-18h, Jeudi 8 septembre 14h-18h , Vendredi 9 septembre 14h-18h, Samedi 10 septembre 9h-12h.

Catégorie	Années	Jours	Horaires	Tarifs
Baby Athlé 1 entraînement par semaine	2010- 2012	Mardi	17h – 18h	200 €
	2010-2012	Mercredi	10h30 - 11h30	
	2010-2011	Samedi	10h – 11h	
	2011-2012			
	2010-2011	Samedi	11h15 - 12h15	
	2011-2012			
Eveil Athlé 1 entraînement semaine	2008-2009	Mardi	17h30 – 19h	200 €
		Mercredi	14h00 - 15h30	
		Samedi	10h30 - 12h00	
Poussin 1 entraînement par semaine	2006-2007	Mardi	17h30 – 19h	200 €
		Mercredi	16h00 - 17h30	
		Samedi	10h30 - 12h00	
Benjamin 2 entraînements par semaine	2004-2005	Mercredi	14h – 16h	220 €
		Samedi	10h – 12h	
Minime compétition 3 entraînements par semaine	2002 - 2003	Lundi	18h-20h	
		Mercredi	16h– 18h	
		Vendredi	18h – 20h	
Minime loisirs 1 entraînement par semaine	2002-2003	Samedi	10h30 – 12h	200 €

Marcher - Courir - Sauter - Lancer :

Ce sont les gestes fondamentaux de l'athlétisme. Ce sont aussi des gestes de la vie courante, c'est pourquoi la première approche de l'athlétisme ne sera pas technique mais ludique. Pratiquées en nature ou dans un stade, tu pourras réaliser dans un premier temps des activités multiformes sollicitant toutes les grandes fonctions.

Aix Athlétisme

10 - Compt G CARCASSONNE - PISTE 1 (couloirs 1 et 2)

Traverse du Champ de Manoeuvre , 13100 Aix en Provence
Gardienn : - Tel.

Cycle 2 du 21/11/2016 au 05/02/2017

Année 2016 / 2017

	8 h	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h	19 h	20 h	21 h	22 h	23 h
Lundi		Collège du Sacré-Cœur		Lycée Vauvenargues			Lycée Professionnel Celony		Lycée Vauvenargues		Aix athlétisme Provence					
Mardi		Lycée Professionnel Saint-Eloi		Lycée Vauvenargues				Lycée Vauvenargues		Aix athlétisme Provence						
Mercredi		Lycée Vauvenargues		Aix athlétisme Provence				Aix athlétisme Provence								
Jeudi		Lycée Vauvenargues					Susini Esthétique	Lycée Vauvenargues		Aix athlétisme Provence		Aix athlétisme Provence				
Vendredi		Lycée Vauvenargues					Lycée Professionnel Clovis Hugues	Lycée Vauvenargues		Aix athlétisme Provence						
Samedi				Aix athlétisme Provence												
Dimanche																

Licences sportives et autres titres de participation par fédération agréée en 2015

en milliers

Fédération	2013	2014	2015	Part des licences féminines (en %)
Fédérations unisport olympiques agréées	9 379,1	9 448,1	9 579,8	30,2
dont :				
Fédération française de football	2 002,4	2 018,0	2 135,2	5,7
Fédération française de tennis	1 103,5	1 085,4	1 052,1	29,1
Fédération française d'équitation	694,5	689,0	673,0	82,9
Fédération française de judo-jujitsu et disciplines associées	634,9	625,9	605,7	26,7
Fédération française de basketball	536,9	577,4	600,2	36,0
Fédération française de handball	500,7	515,6	513,2	35,8
Fédération française de rugby	447,5	450,9	434,5	6,3
Fédération française de golf	414,2	408,4	407,6	27,8
Fédération française de canoë-kayak	385,3	364,2	383,6	29,9
Fédération française de voile	277,6	294,8	301,8	33,7
Fédération française de natation	304,0	304,0	300,9	54,0
Fédération française d'athlétisme	261,6	270,2	289,3	46,0
Fédération française de gymnastique	305,0	298,9	287,4	80,6
Fédération française de tennis de table	193,2	202,4	199,2	18,1
Fédération française de tir	164,6	171,5	182,1	9,7
Fédération française de badminton	179,4	180,9	181,9	35,9
Fédération française de volley-ball	126,3	124,6	124,9	48,6
Fédération française de ski	136,1	130,4	124,1	37,8
Fédération française de cyclisme	119,2	119,4	120,0	10,3
Fédération française des sociétés d'aviron	103,1	102,7	113,6	36,8
Fédérations unisport non olympiques agréées	2 543,9	2 546,2	2 576,4	30,7
dont :				
Fédération française de pétanque et jeu provençal	291,7	293,5	296,9	16,3
Fédération française d'études et sports sous-marins	257,6	303,0	275,4	30,9
Fédération française de karaté et disciplines associées	230,3	235,1	243,4	31,9
Fédération française de la randonnée pédestre	225,8	233,1	241,1	62,8
Fédération française de cyclotourisme	125,6	126,5	126,8	17,0
Fédération française de char à voile	140,4	104,1	95,8	15,9
Fédération française de la montagne et de l'escalade	85,5	89,5	93,2	41,0
Fédération française de motocyclisme	77,0	74,3	90,1	5,2
Fédération française de danse	84,0	80,9	79,9	85,8
Fédération française du sport boules	55,8	53,7	52,1	11,8
Fédérations multisports	6 076,7	6 069,4	6 166,3	52,4
Affinitaires	3 083,3	3 084,2	3 028,1	44,2
Handicapés	82,6	87,9	91,8	26,0
Scolaires, universitaires	2 910,8	2 897,3	3 046,4	40,4
Toutes pratiques confondues	17 999,7	18 063,7	18 322,5	37,3

nd : donnée non disponible.

(1) : les fédérations unisport de golf et de rugby sont classées comme fédérations olympiques depuis 2010.

Note : le pourcentage de licences féminines est hors autres titres de participation.

Champ : licences et autres titres de participation délivrés par les fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports.

Source : Meos.

PROBLEMES DE FINITIONS ET DEFAUTS DU SKATE PARK CARCASSONNE

Recensement des pratiquants pour le compte de l'ASSGA, Association des Sports de Glisse Aixois (association loi 1901)
Pour tout renseignement: Bastien GUILLOT, Trésorier, assosportsglisseaixois@yahoo.fr

Ce présent document a pour vocation de signaler les défauts du Skate Park Carcassonne.

- Des flaques d'eau très importantes rendent inutilisables les installations, et ce durant plusieurs jours après la pluie.
- Les finitions sont boudées, les modules mal faits et certains d'entre eux présentent même des défauts mettant en jeu la sécurité des utilisateurs.
- Ces modules, ainsi que la dalle présentent déjà des signes d'usure prématurée.

Les améliorations que nous demandons:

- Reprise des finitions, notamment la dalle pour supprimer les zones de rétention d'eau, pour rendre utilisables et dangereuses ces installations
- Reprise des courbes et des copings du module mini rampe, qui ne sont pas aux normes.
- Pénalisation des installations pour lutter contre les premières dégradations.
- Installation de lumières, pour rendre possible l'utilisation des installations malgré la tombée de la nuit.

	NOM	Prénom	Age	Adresse	Commune
1	HUNOZ	Sofia	18	9 Rue P. CEZANNE 13090	Aix en Pce.
2	GALLO	Aurore	14	21 avenue Jean Rostand 13100	Aix en Pce
3	LEBEVRE	Elodie	18	40 rue Philippe SODI 13090	Aix en Pce
4	PROST	Simon	18	21 bd Desfont Rochereau 13300	Solan de Pce
5	MOLINA	Nicolas	21	11 rue RIFFLE RAFFLE 13100	Aix en Pce
6	MARINETE	S-B	23	11 rue RIFFLE RAFFLE 13100	Aix en Pce
7	DUPONT	Vincent	21	26 Rue VANDERKRAUVE	Aix la Pce
8	NOZIE	Neheli	15	22 Rue Paul BELGACUY	Aix en Pce
9	ELMEINI	Mohamed	14	3 Boulevard 5 ^e année	Aix en provence
10	MUMDZ	Mathieu	14	Les chivier Val ST ANDRÉE	Aix en provence
11	CORSEO	Cathy	28	34 grande allée des Loureolles	Aix en Provence
12	BOU	Festian	20	2002 avenue	Aix la Pce
13	ABAROUT	Pyriam	14	11 rue Rosta IV. Hyeres.	Hyeres
14	ABATUT	SONIA	19	Cité d'Estérel, Aix en Pce 13671	Aix en Pce.

Sources

Archives municipales d'Aix-en-Provence consultation le 03/11/16 du registre SPORT et TOURISME, articles 42, 43, 44, 45 et 46.

Direction des sports : Plan, planning horaires, date d'évolution à partir des années 1960, bulletin d'adhésion, renseignement pour les cours et autorisation parentale d'Aix-Athlé et descriptif du cross.

Toutes les photographies (sauf celles aériennes bien sûr), sont issues de mon appareil photo.

Skateur : pétition pour la rénovation du skate-park.

Bibliographie

Asse-stats.com : consultation le 23/11/16 <http://www.asse-stats.com/match-17-fevrier-1968-division-1-aix-fc>

Anonyme « Aix encense les Blacks ! » Eurosport > Rugby > coupe du monde, publié en 2007 : consultation le 02/11/16 http://www.rugbyrama.fr/rugby/coupe-du-monde/2007/aix-encense-les-blacks_story.shtml

RIBEIRO Benjamin « Euro 2016 : Aix, camp de base de l'Ukraine » Rendez-vous à l'international.fr > Accueil > Actualités > Evénements locaux > publié en 2016 <http://www.aix-international.com/Euro-2016-Aix-camp-de-base-de-l-Ukraine>

RIVIERE Carole-Anne « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité » Site CAIRN : Réseaux2004/1 (n° 123) Pages : 310 Affiliation : Revue précédemment éditée par Lavoisier. Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS. Numéros antérieurs disponibles sur www.persee.fr. DOI : 10.3917/res.123.0207. Éditeur : Lavoisier <http://www.cairn.info/revue-reseaux1-2004-1-page-207.htm>

CALLED Jean-Paul : *Ethnologie française*, nouvelle série, T. 15, No. 4 (octobre-décembre 1985), pp.327-344. Publié par : Presses Universitaires de France. URL: <http://www.jstor.org/stable/40988888> Page: 18

TISSOT Sylvie « Les espaces de l'entre-soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, 2014, 140 p., Paris, Seuil, ISBN : 978-2-02-115390-3. Web site : «Les mots sont importants.net 19 décembre 2014 <http://lmsi.net/Entre-soi-et-les-autres>

CHARMES Eric et BACQUE Marie-Hélène « Mixité sociale, et après ? » , Edition P.U.F, Paris, 2016, le site [toupie.org http://www.toupie.org/Dictionnaire/Mixite_sociale.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Mixite_sociale.htm)

C.Louveau, « In Sport, école, société », ibid Staps.univ-avignon : <http://www.staps.univ-avignon.fr/S3/UE2/Histoire/HistoireL2.pdf>

Recensement « Licences sportives et autres titres de participation par fédération agréée en 2015 » http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/Statistiques/Definitions-et-methodes/article/Recensement-des-licences-et-clubs#pop_cible